

Actualités

Photovoltaïque

L'état souhaite renégocier certains contrats d'achat, un projet en cours

Le gouvernement prévoit de remettre en cause certains contrats d'achat photovoltaïque. Les centrales potentiellement concernées dans l'immédiat seraient celles dont la puissance est supérieure à 250 kWc et dont les contrats ont été signés avant le 9 décembre 2010.

Certains agriculteurs du Gers peuvent être concernés par cette mesure, qui n'est pas encore actée, et nous souhaitons au plus vite les recenser afin de quantifier le nombre d'exploitations impactées dans notre

département. Le but est de pouvoir estimer le plus précisément et le plus rapidement possible la situation.

La décision sera prise dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2021, dont la discussion est en cours entre Assemblée Nationale et Sénat. Il est très important de retranscrire l'état des lieux à nos parlementaires afin de peser vers eux et vers le ministre de l'agriculture pour éviter tout impact sur les exploitations gersoises. Le service énergie reste en veille active sur cette actualité.